

Sit-in de colère devant le ministère de l'Enseignement supérieur

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

El Bayadh

5 morts et 16 blessés
dans un accident de bus

Page 24

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4207 - Ven. 23 - Sam. 24 juin 2017 - Prix : 10 DA

Le plan d'action du gouvernement en débat à l'APN

Les députés approuvent et critiquent

Page 3

Rentrée universitaire
2017-2018

Fin des
transferts le
5 août et
inscriptions
définitives le
2 septembre

Page 4

Musique chaâbi

Un nouvel
album de
Chaou
Abdelkader
bientôt dans
les bacs

Page 13

Mobilisation générale
des organismes de
l'Etat à Béjaïa

Passer une
fête de l'Aïd
dans une
ambiance
bon enfant

Page 24

Les commerçants garderont-ils les rideaux ouverts ?

Long week-end pour l'Aïd



A chaque nouvelle fête religieuse, la même question se pose : les citoyens trouveront-ils des magasins pour s'approvisionner en produits de première nécessité, notamment le pain ? Cette crainte de pénurie a contraint les Algériens à se précipiter vers les marchés pour se ravitailler en certains produits alimentaires.

Lire page 2

La kératine très prisée à l'approche de l'Aïd El Fitr

Ruée des adolescentes
vers les salons de coiffure

Page 2

Soirées de ramadhan à Tizi Ouzou

Ali Amrane enflamme
la Maison de la culture

Page 13

Les commerçants garderont-ils les rideaux ouverts ?

Long week-end pour l'Aïd

■ A chaque nouvelle fête religieuse, la même question se pose : les citoyens trouveront-ils des magasins pour s'approvisionner en produits de première nécessité, notamment le pain ? Cette crainte de pénurie a contraint les Algériens à se précipiter vers les marchés pour se ravitailler en certains produits alimentaires.

Par Meriem Benchaouia

A la veille de l'Aïd El Fitr, les préparatifs vont bon train, autant chez les citoyens que chez les autorités. Un long week-end en perspective de la fête de l'Aïd, coïncidant avec le vendredi et le samedi, journées de repos hebdomadaire. Il plongera, ainsi, le pays dans une «léthargie» forcée. A chaque nouvelle fête religieuse, la même question se pose : les citoyens trouveront-ils des magasins pour s'approvisionner en produits de première nécessité, notamment le pain ? Cette crainte de pénurie a contraint les Algériens à se précipiter vers les marchés pour s'approvisionner en quelques produits alimentaires. En effet, la hantise de la ville fantôme qui caractérise traditionnellement les lendemains de la fête s'empare des esprits des Algériens à deux jours de la fin du mois sacré. Le doute plane d'ores et déjà quant à la disponibilité, en quantités suffisantes, des produits alimentaires durant les cinq jours fériés. Des efforts ont certes été consentis pour changer la donne et faire disparaître cette hantise des commerces fermés et éviter le rush sur les produits de première nécessité. Mais malheureusement, rares sont les commerces qui respectent les consignes du ministère, au grand dam des consommateurs. Le département du Commerce mobilise pour cette année 35 876 commerçants (contre 33 776 en 2016), afin d'assurer aux citoyens un approvisionnement régulier en produits alimentaires et services de large consommation durant cette fête. Cette permanence concerne 4 745 boulangers, 22 833 commerçants dans l'alimentation générale, fruits et légumes et 8 145 dans



PHOTO: R.

des activités diverses, précise la même source. Des unités de production seront aussi concernées par la permanence de l'Aïd El Fitr. Il s'agit de 453 unités de production composées de 131 laiteries, 282 minoteries et 40 unités de production d'eau minérales. Pour le suivi de la mise en œuvre de ce programme de permanences élaboré par le ministère du Commerce, 2 142 agents de contrôle seront affectés à travers l'ensemble du territoire national, ajoute le communiqué. Rappelant l'adhésion habituelle des commerçants en vue d'assurer l'approvisionnement de la population durant les fêtes nationales et religieuses, le ministère du Commerce appelle les com-

merçants réquisitionnés à contribuer massivement à la réussite de cette opération. L'application de la permanence des commerçants pendant les fêtes légales, nationales et religieuses a commencé en 2012 suite à l'amendement de la loi 04-08 fixant les conditions d'exercice des activités commerciales, par l'introduction d'une disposition obligeant les commerçants à assurer une permanence durant ces fêtes. Cette loi prévoit des sanctions, des amendes et même des poursuites judiciaires à l'encontre des récalcitrants. Ainsi, la loi 13-06 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales prévoit la fermeture des locaux commerciaux pour une durée

d'un mois assortie d'une amende allant de 30 000 à 100 000 DA contre les contrevenants. Des plans de sécurisation sont mis en place dans les artères de toutes les villes d'Algérie pour assurer la sécurité totale aussi bien pour les magasins que pour les commerçants et les citoyens. Ces mesures sécuritaires visent à garantir la sécurité et la tranquillité publique pour le citoyen, notamment au niveau des voies de circulation et des agglomérations urbaines durant cette fête qui se caractérise par une importante mobilité et un trafic routier très dense aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des villes ou entre les wilayas. Par ailleurs, les agences commerciales prin-

cipales (Actel) d'Algérie-Télécom seront ouvertes durant le 2^e jour de l'Aïd El Fitr de 10h00 à 15h00 sur l'ensemble du territoire national, indique jeudi un communiqué d'AT. «Algérie Télécom s'engage à assurer le meilleur de ses services durant le deuxième jour de l'Aïd El Fitr, en mobilisant des brigades techniques afin de garantir la continuité du service, la relève des dérangements et la maintenance du réseau tout au long de cette journée sacrée», précise la même source, ajoutant que «le centre d'appels d'AT (numéro 100) restera joignable 24h/24 pour prendre en charge les réclamations des clients».

M. B.

La kératine très prisée à l'approche de l'Aïd El Fitr

Ruée des adolescentes vers les salons de coiffure

Les adolescentes se ruent les dix derniers jours du ramadhan vers les salons de coiffure pour appliquer la kératine, un produit utilisé pour lisser les cheveux et avoir un beau look le jour de l'Aïd al fitr, a-t-on constaté.

En raison de la forte demande sur l'utilisation de ce produit cosmétique magique, certaines prennent des rendez-vous un mois ou deux à l'avance, fait remarquer une gérante d'un salon de coiffure et d'esthétique à Oran.

En dépit de la cherté du prix de ce produit, entre 7 000 et 10 000 DA le flacon importé, les adolescentes sont de plus en plus nombreuses à l'utiliser lors des occasions et mariages surtout avec le foisonnement de coiffures aux cheveux lisses et bien fournis, a indiqué M^{me} Sarah, coiffeuse.

L'usage par les filles de la kératine, qui est un traitement pour le cheveu, est aussi un moyen pour imiter tel ou tel star

de cinéma, top model..., a ajouté la coiffeuse, relevant que certaines clientes veulent des coiffures d'actrices américaines, européennes et surtout turques.

L'utilisation de la kératine ne se limite pas aux salons de coiffure pour femmes. Même les salons pour hommes s'y mettent. On constate des annonces sur les vitrines pour attirer les clients, en particulier les adolescents et les jeunes, et les pousser à utiliser ce produit à des prix plus chers que celui utilisé par les filles et dont l'efficacité peut durer moins d'un an, a indiqué un spécialiste dans ce métier.

Cet engouement pour la kératine encourage la vente de ce produit dans les magasins de cosmétiques du marché de hai Medina Jdida.

Tout ce qui brille n'est pas or

Cependant, tout ce qui brille n'est pas or, comme dit le proverbe. La kératine n'échappe pas à l'imitation (contrefaçon) tout comme d'autres produits cosmétiques, a indiqué une coiffeuse de hai Ain El Beida, qui conseille de ne pas utiliser de produits contrefaits surtout quand il s'agit de produit pour cheveux et à recourir à des spécialistes pour son application.

Un tour d'horizon dans les locaux de vente de produits de coiffure permet aisément de trouver des marques différentes de kératine et d'emballages de ce produit. Un vendeur a fait savoir que ce produit s'écoule bien auprès des coiffeurs surtout qu'il existe plusieurs sortes.

Les prix de ce produit diffèrent d'un local à un autre, variant de 9 000 à 29 000 le flacon d'un litre. Le prix du flacon de 100 ml peut atteindre 2 500 DA.

Pour ce qui est du contrôle, les services du commerce qui passent en revue

les produits cosmétiques et de beauté «n'accordent pas un intérêt particulier à la kératine», a-t-on souligné au service de protection du consommateur et de répression de la fraude à la direction du commerce de la wilaya.

Face à la cherté de ce produit, des adolescentes se tournent vers des recettes proposées sur les réseaux sociaux et consacrées à la coiffure et l'utilisation de shampoings et après-shampoings faits à base de kératine.

Yasmine a utilisé la kératine l'Aïd El fitr dernier et trouve que son effet n'a pas dépassé six mois.

Malgré l'efficacité et l'utilisation en vogue de la kératine, les moyens traditionnels demeurent les meilleurs.

Nadjet qui refuse à sa fille d'utiliser ce produit, regrette le temps où on utilisait le ruban «kardoun» pour maintenir les cheveux et les rendre plus lisses.

Houaria T.

Le plan d'action du gouvernement en débat à l'APN

Les députés approuvent et critiquent

■ *Modernisation du système fiscal et bancaire, agriculture, industrie et tourisme... tels ont été les points essentiels pour lesquels les députés ont interpellé Abdelmadjid Tebboune, avant-hier, lors de la séance plénière dédiée aux débats autour du plan d'action du gouvernement sommairement approuvé.*

Par Lynda Naili

Lors de la séance plénière dédiée aux débats autour du plan d'action du gouvernement, présidée par Saïd Bouhadja en présence de plusieurs ministres, les députés de toutes couleurs partisanes confondues, conscients de l'impossibilité de compter sur les recettes des hydrocarbures pour financer la relance de l'économie nationale, ont en effet relevé l'impératif d'accélérer le rythme des investissements dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme à travers la facilitation des mesures au profit des investisseurs.

C'est ainsi que M^{me} Houda Talha, députée du RND, a souligné la nécessité d'amélioration du climat de l'investissement, la modernisation du système fiscal et bancaire (public), le marché financier et l'amélioration du recouvrement de la fiscalité ordinaire pour faire face au recul des recettes de la fiscalité pétrolière ainsi que celui des caisses du Trésor public. Elle appellera le gouvernement Tebboune à «davantage de mesures pour maîtriser les importations et préserver les réserves de change». Et à Wafa Chaalal, également députée du RND d'appeler à «simplifier les démarches administratives pour les agriculteurs et les

éleveurs dans les régions du Sud et à leur accorder des facilités pour le forage de puits en vue de relancer ces secteurs».

D'autre part, la question du développement local a été soulevée par le député du RND, Hamid Abassi, qui a mis en avant la nécessité de «lever tous les obstacles auxquels sont confrontés les investisseurs dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme». Il s'agira notamment de «faciliter les mesures relatives à la location de locaux et de marchés et à simplifier la procédure de vente aux enchères», expliquera-t-il. De plus, Kamel Bouchoucha, député RND a appelé pour sa part à «encourager la fiscalité locale et à réformer le système bancaire et financier».

De son côté, le député FLN, Kheira Djailil, enchaînera pour inviter le gouvernement à considérer la «diversification de l'économie nationale» devant «mettre fin à la dépendance aux hydrocarbures» comme étant une priorité, conjoncture actuelle oblige. Aussi appellera-t-elle à «libérer l'investissement productif, à réformer le système bancaire et à améliorer la fiscalité locale dans le cadre du nouveau modèle de croissance économique nationale». En outre, rationalisation des dépenses, contrôle rigoureux des deniers publics, lutte contre le gaspillage



Ph. > D. R.

et contre toute autre forme de corruption, sont également d'autres points soulevés par la députée du FLN. En outre, au plan du tourisme, Soumia Khelifi, députée FLN, plaidera pour «l'extension touristique notamment dans les régions frontalières et du Sud» afin de drainer «de grandes richesses qui permettraient de sortir de la dépendance à la rente pétrolière». Le MPA, par la voix de deux de ses députés, Djemaa Rekkas et Abdelaziz Bouziane, pointant du

doigt les projets agricoles gelés dans ces régions, se dira aussi pour «un investissement agricole plus large, notamment dans les régions montagneuses et celles du Sud».

Dans son intervention, le député TAJ, Tahar Chaoui, appellera notamment à la réadaptation et la modernisation du système bancaire et à réviser les lois régissant les modalités d'investissement local et étranger, en créant davantage de zones industrielles au niveau

national.

Par ailleurs, la députée de l'Alliance MSP, Farida Ghomra, a souligné quant à elle la nécessité de créer des micro-entreprises de recyclage. Quant au député de l'Alliance islamique MSP-FC, Mohamed Senoussi, le gouvernement Tebboune se doit de trouver les mécanismes adéquats et pertinents à même de concrétiser réellement le Plan d'action sujet de débat.

L. N.

Assassinat d'un professeur à l'université

Sit-in de colère devant le ministère de l'Enseignement supérieur

Les enseignants universitaires, sous le choc après l'assassinat de manière abominable de leur confrère de l'université de Khemis Miliana, Karoui Bachir Serhane, ont observé jeudi un sit-in de protestation contre la violence dans les universités et l'assassinat de l'enseignant.

L'assassinat de Karoui Sarhane a provoqué une véritable onde de choc auprès de la communauté universitaire. Des professeurs d'universités et des enseignants ont exprimé leur colère, par ce qui se passe au sein de l'université. Les protestataires ont revendiqué le renforcement de la sécurité au niveau des enceintes universitaires pour mettre un terme au phénomène de la violence et ont appelé le ministre de l'Enseignement supérieur à prendre des mesures dissuasives et urgentes pour lutter contre la violence qui, selon eux, a pris des proportions inquiétantes au niveau des universités.

«Nous sommes surtout là pour dénoncer le phénomène de la violence qui a pris des proportions alarmantes au sein des enceintes universitaires et il faut réunir les conditions de sécurité pour que l'enseignant puisse assurer sa mission convenablement», s'est indigné une enseignante de la faculté de droit à l'APS. Et d'ajouter : «L'heure est venue pour que l'autorité de tutelle réagisse fermement et mette fin à ce phénomène de violence qui est à déplorer».

Un autre enseignant de l'université des sciences de l'information et de la communication a témoigné qu'«à plusieurs reprises, la tutelle avait été alertée et mise

en garde sur la violence au sein des universités et appelée à intervenir en urgence pour mettre fin à ce phénomène qui constitue un danger permanent».

«Nous avons dénoncé à maintes reprises la violence et les différents maux qui secouent l'université, sans que nous puissions trouver une oreille attentive de la tutelle», a regretté un autre enseignant, appelant à une mobilisation pour que ce crime ne reste pas impuni. Les syndicalistes de l'enseignement supérieur ont également dénoncé l'assassinat de l'enseignant Karoui Sarhane, le qualifiant d'acte «abominable» et «dérive grave».

Dans un communiqué rendu public, ces enseignants rappellent que depuis le début de l'année, la violence dans les universités algériennes ne cesse de s'intensifier. Ils ont cités cités notamment les campus de Ben Aknoun, Batna, Bordj Bou Arréridj, M'sila, Dély Ibrahim et maintenant Khemis Miliana qui ont été les théâtres de violence, de maltraitance, d'humiliation et maintenant d'assassinat de professeurs par leurs des étudiants. Ils signalent à juste titre que la condamnation ne suffit plus. «Karoui Serhan est assassiné ! Il a payé de sa vie l'indifférence, l'impunité, l'irresponsabilité et la banalisation de la violence assassine dans les universités algériennes. Nous disons non à la spirale infernale qui tue l'université et ceux qui luttent pour sa survie», lit-on dans ce communiqué du collectif des enseignants.

À noter que les présumés auteurs de l'assassinat de l'enseignant Karoui

Sarhane ont été arrêtés par les services de la police. Il s'agit de deux frères jumeaux de 23 ans, l'un étudiant au centre universitaire de Tipaza, l'autre à l'université d'El Afroun de Blida.

Des sources sécuritaires ont assuré que le mobile du meurtre n'était pas lié à une affaire de fraude à l'examen. Selon l'expertise du médecin légiste, la victime a été atteinte par une vingtaine de coups de couteau, en plus de coups de marteau.

Renvoi de l'affaire au juge d'instruction près le tribunal de Tipasa

Le procureur de la République près le tribunal de Tipasa a ordonné jeudi le renvoi du dossier de l'affaire du meurtre du professeur universitaire Bachir Sarhane Karaoui par les deux frères jumeaux au juge d'instruction près le même tribunal, avec le chef d'accusation d'«homicide volontaire avec préméditation et guet-apens», a appris l'APS de sources concordantes.

Les mêmes sources ont ajouté que le procureur de la République près le tribunal de Tipasa a délivré une ordonnance de renvoi du dossier de l'affaire auprès du juge d'instruction près le même tribunal, après avoir auditionné les deux suspects, H.M et H.A, qui lui ont été présentés jeudi par les services de la Police judiciaire de la wilaya. Pour sa part, le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa a commencé l'audition les deux prévenus,

avant d'ordonner leur mise en détention préventive, selon les échos recueillis par l'APS, dans le périmètre du tribunal.

Tahar Hadjar minimise l'impact de la violence dans les universités

A ses dires, la violence à l'université «n'a pas atteint le degré de virulence colporté un peu partout». Dans son allocution devant les cadres du centre universitaire Morsli Abdellah de Tipasa, il a considéré que l'université «est un espace réactif à son environnement (société), qui est le théâtre d'une prolifération terrifiante du phénomène de la violence, dans les rues et les stades notamment». Hadjar a appelé, de ce fait, la famille universitaire à faire face à toutes les formes de violence (verbale et physique) au sein de l'université, eu égard au fait que cette dernière (université) doit être considérée comme une pépinière de l'élite et un modèle pour la société, soulignant, en outre, l'impératif de faire prévaloir le dialogue et le débat scientifique et intellectuel sur la violence.

Le ministre a mis en exergue le rôle des mass-médias dans le façonnage de l'opinion, particulièrement quand il s'agit de questions préoccupantes, citant, à ce titre, le meurtre du professeur universitaire, dont il a réitéré, encore une fois, le fait qu'il n'a aucune relation avec l'université, non sans exprimer son regret à l'égard de ce meurtre ignoble, dont a été victime le professeur Bachir Karaoui Sarhane, dimanche dernier. **Louiza Ait Ramdane**

Rentrée universitaire 2017-2018

Fin des transferts le 5 août et inscriptions définitives le 2 septembre

■ Une facilitation des procédures d'inscription avec une réduction des documents exigés des étudiants est attendue à la prochaine rentrée.

Par Salim N.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a annoncé, jeudi à Tipasa, que la date de la fin des transferts à l'université a été fixée pour le 5 août prochain, au moment où les inscriptions définitives débuteront le 2 sep-

tembre avant la rentrée officielle prévue pour le 12 du même mois.

Dans un point de presse, animé à l'issue de sa visite de travail effectuée au centre universitaire Morsli-Abdellah de Tipasa, le ministre a assuré que ses services sont fin prêts pour une rentrée universitaire calme et réussie suite à l'introduction, a-t-il dit, de systèmes et programmes informatiques qui faciliteront les opérations d'inscription et de choix des spécialités universitaires, entre autres.

M. Hadjar a annoncé, à ce propos, certains changements dans les inscriptions électroniques à la prochaine rentrée dont notamment l'avancement des dates des transferts qui auront lieu avant les inscrip-



P.V.D. R.

tions définitives, avec l'accord de délais définis pour les recours avant les inscriptions.

Une facilitation des procédures d'inscription avec une réduction des documents exigés des étudiants est également attendue à la prochaine rentrée,

a précisé le ministre, qui a cité, à l'origine de cette amélioration, le fait que le ministère de tutelle dispose d'une banque de données de l'état civil du ministère de l'Intérieur et de l'Office national des concours. M. Hadjar a souligné, à cet effet, l'importan-

ce de l'exploitation des nouvelles technologies et des systèmes informatiques qui lui permettent, en tant que ministre, de suivre le déroulement des différentes inscriptions à partir de son bureau.

S. N./APS

Enfance

Le réseau NADA veut créer un foyer pour les enfants à Alger

LE RÉSEAU de protection de l'enfance, NADA, a annoncé jeudi soir le projet de création, à Alger, d'un foyer pouvant accueillir 200 enfants en situation difficile en service de jour et une centaine d'autres en accueil temporaire.

Selon le président du réseau, Abderrahmane Aarar, il y a en Algérie 13 millions d'enfants de moins de 18 ans et dont certains ont besoin de protection à travers notamment la réalisation de foyers d'accueil. Le foyer, une fois réalisé dans la forêt de Bouchaoui, à l'ouest d'Alger, accueillera des enfants âgés entre 5 et 18 ans, victimes ou en danger ainsi que leurs familles, a expliqué le réseau NADA dans un document remis à la presse lors d'une soirée destinée à sensibiliser les entreprises privées et publiques autour du projet, devant démarrer en 2018.

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme et le ministère de l'Agriculture et du Développement rural ainsi qu'Algérie Télécom sont partenaires de ce projet. Cette entreprise a contribué à hauteur de 10% du projet d'un coût de 11 milliards de centimes.

Des représentants de l'Assemblée populaire nationale (APN), d'entreprises et d'institutions ont pris part à la rencontre ainsi que des représentants de diverses associations. Appelé «Foyer du cœur», le centre, s'étendant sur trois hectares, prendra en charge les enfants sans famille, maltraités, orphelins ou en danger venant de tout le territoire national. Les enfants issus de familles ne pouvant assurer leur éducation y seront également admis. Une prise en charge psycho-affective et un soutien destinés aux familles en difficulté sont aussi prévus.

Yanis D.

Documentaire «Le Maroc vu du ciel»

Pierre Galand dénonce une tentative de faire passer le Sahara occidental pour un territoire marocain

Le président de la Coordination européenne des comités de soutien au peuple sahraoui, Pierre Galand, a protesté hier auprès de la chaîne de télévision française France 2 contre la manière dont la chaîne a présenté le documentaire «Le Maroc vu du ciel», dénonçant une tentative de faire passer le Sahara occidental pour un territoire marocain.

«Je tiens à vous exprimer ma totale réprobation quant à la manière dont votre chaîne France 2 a présenté, le 22 juin 2017, en soirée, le documentaire de Pascal Plisson et Ali Baddou : «Le Maroc vu du ciel», a-t-il écrit dans une lettre adressée au médiateur de France Télévision, Gora Patel.

Pierre Galand a estimé que même si les images captées par Yann Arthus-Bertrand sont «superbes», la chaîne ne devait «pas autoriser» la diffusion d'un dit «documentai-

re» qui n'est autre qu'«un film de propagande du gouvernement marocain qui tente de présenter le Sahara occidental comme territoire marocain, carte et interventions du journaliste à l'appui».

«En présentant ce documentaire, qui est partisan, vous contribuez à nuire gravement aux intérêts et aux droits du peuple sahraoui», a-t-il prévenu, rappelant à cette chaîne de télévision que le Sahara occidental est un territoire non autonome, occupé et colonisé par le Maroc.

«Une mission de Nations unies désignée par le Conseil de sécurité, la Minurso, est en charge d'y organiser, avec les populations sahraouies, un référendum d'autodétermination», a-t-il encore ajouté, soulignant que la Cour internationale de justice s'est prononcée en ce sens dès 1975.

Le président de la Coordination euro-

péenne des comités de soutien au peuple sahraoui a mis en exergue également la récente décision de la Cour de justice de l'Union européenne (Cjue) qui a clairement énoncé que le Sahara occidental n'est pas un territoire du Maroc.

Il a fait remarquer, à ce titre, que cette arrêt de la Cjue a contraint la Commission et le Conseil européens à suspendre et à revoir leurs accords de partenariat avec le Maroc pour en exclure les produits agricoles, halieutiques et minerais spoliés par le Maroc au peuple sahraoui dans les territoires du Sahara occidental occupé.

Pierre Galand a exigé de la chaîne de télévision française de diffuser un rectificatif «au nom du droit des téléspectateurs à une information correcte» dans le cadre d'une émission d'information ainsi que sur son site web.

Mahi T./APS

Sécurisation des routes durant les deux jours de l'Aïd el-Fitr

Mobilisation de tous les moyens humains et matériels

La direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a mobilisé, dans le cadre de son plan de sécurité routière en prévision de l'Aïd el-Fitr, tous les moyens humains et matériels à travers le redéploiement de ses forces sur le terrain, a indiqué le directeur adjoint de la prévention et de la sécurité routière à la DGSN, le commissaire principal de police Rachid Ghezli.

Dans un point de presse animé au Forum de la Sécurité nationale, à l'Ecole supérieure de police «Ali-Tounsi», M. Ghezli a précisé que ce plan d'action prévoit «un renforcement des patrouilles pédestres et motorisées ainsi que la présence

d'agents de police au niveau des axes routiers principaux et secondaires qui connaissent un trafic routier très dense, à l'instar des gares routières et ferroviaires».

Le plan prévoit, par ailleurs, «une présence policière au niveau des lieux à grande affluence, notamment les centres de loisirs et certains cimetières, outre des actions de lutte contre la violence routière, ainsi que la réorganisation du travail des équipes chargées du trafic routier en fonction des heures de pointe».

Selon le même responsable, «il a été procédé au renforcement de la présence des agents chargés de la régulation du trafic rou-

tier au niveau des axes qui enregistrent un plus grand nombre d'accidents et du contrôle assuré par les patrouilles mobiles et banalisées, outre la mobilisation de brigades motorisées au niveau des ronds-points, le recours aux moyens modernes en soutien de l'action coercitive menée par les brigades du trafic routier et la mobilisation des unités aériennes».

Le commissaire principal Rachid Ghezli a ajouté que «l'effectif des centres d'appels a été renforcé, soutenu par des actions de sensibilisation au profit des transporteurs publics au niveau des stations de transport urbain et suburbain, sur la dangerosité

de la conduite en état de fatigue ou de somnolence».

A l'occasion de cette fête religieuse, les éléments de la Sécurité nationale effectueront, dans le cadre de leur action de proximité, des visites dans les centres des personnes âgées et dans les hôpitaux.

Abordant les mesures prises par la DGSN pour la saison estivale, M. Ghezli a fait état de la mobilisation, à ce jour, de 150 000 policiers pour assurer la sécurité des estivants, ajoutant que 75 postes de police ont été consacrés pour la sécurité de 79 plages à travers les wilayas côtières.

Ali S.

Assurance

La CAAT lance un service de notification par SMS

■ Rappels d'échéance de contrats d'assurance pour renouvellement, prises de rendez-vous pour une visite chez l'expert, règlement des sinistres, promotions commerciales et lancement de nouveaux produits, peuvent être transmis instantanément et à titre gracieux grâce à ce service.

Par Salem K.

La Compagnie algérienne des assurances (Caat) vient de lancer son service de notification d'événements pertinents par SMS, dans l'objectif de faciliter sa relation avec sa clientèle et rester, en permanence, à son écoute, a indiqué la compagnie dans

un communiqué. Rappels d'échéance de contrats d'assurance pour renouvellement, prises de rendez-vous pour une visite chez l'expert, règlement des sinistres, promotions commerciales et lancement de nouveaux produits, peuvent être transmis instantanément et à titre gracieux grâce à ce service, écrit la compagnie publique dans son com-



munié. «Afin d'éviter tout désagrément dû à un contrat d'assurance automobile arrivé à échéance à l'insu de l'assuré,

nous jugeons qu'il est de notre devoir de le contacter suffisamment à l'avance pour l'avertir que son contrat prendra bientôt fin»,

souligne la même source. Pour ce faire, «la Caat procédera à l'envoi de deux alertes : la première, dix jours avant la date d'échéance du contrat, la seconde, trois jours avant», a expliqué le P-dg de la Caat à l'occasion du lancement de ce nouveau service, Youcef Benmicia, cité par le communiqué. «Dans le cadre de la conduite de la transition digitale de sa gestion et afin de rester en permanence à l'écoute des besoins d'une clientèle de plus en plus connectée et exigeante, la Caat se dote, ainsi, d'un outil moderne et efficace alliant performance et agilité pour l'optimisation de sa relation clients», note le communiqué. Dotée d'un capital de 16 000 000 000 de DA, la Caat est une société d'assurance publique, rappelle-t-on.

S. K./APS

Prix

Le pétrole tente de poursuivre son timide rebond entamé jeudi

Les prix du pétrole tentaient de poursuivre hier lors des échanges européens leur timide rebond entamé jeudi après la dégringolade subie depuis fin mai, mais les investisseurs continuent de craindre une production surabondante. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 45,35 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 13 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 12 cents à 42,86 dollars. Le rebond n'est que timide et manque de conviction,

explique un analyste. Les cours avaient terminé mercredi à leur plus bas niveau en dix mois à New York, dernière étape en date d'une chute de 17% du baril depuis un sommet de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) fin mai. Les cours du WTI remontent quelque peu «mais le sentiment général demeure très négatif sur fond de crainte de surabondance de la production», a souligné un analyste. L'Opep et ses partenaires, dont la Russie, ont décidé de poursuivre leur effort de limitation de leur production afin de soutenir les cours, mais la Libye et le Nigeria en sont exemptés du fait de leurs problèmes géopolitiques et leur produc-

tion a augmenté ces derniers mois. Aux Etats-Unis en outre, les extractions ne montrent toujours aucun signe de faiblesse, même si le baril se rapproche du seuil de rentabilité pour produire du pétrole de schiste. «La réduction de production de l'Opep ne parvient pas à soutenir les cours, c'est même le contraire», a expliqué un analyste. «La capacité de l'Opep à influencer sur les prix du pétrole pose question», a-t-il ajouté. De nombreux analystes craignent de surcroît que sa cohésion ne s'effrite au moment où le Moyen-Orient est en proie aux tensions entre l'Iran et l'Arabie saoudite, les deux puissances régionales.

Safia T./Agences

Changes

L'euro progresse légèrement face au dollar

L'euro progressait légèrement face au dollar hier dans un marché dépourvu d'élan faute d'actualité économique majeure et qui profitait d'une pause dans la dégringolade des cours du pétrole. L'euro valait 1,1165 dollar contre 1,1152 dollar jeudi. La monnaie européenne progressait également face à la devise nipponne à 124,25 yens contre 124,13 yens jeudi soir. Le billet vert se stabilisait face à la devise japonaise à 111,28 yens pour un dollar contre 111,30 yens la veille au soir. La chute des prix du pétrole continue de tempérer l'humeur des marchés, selon des analystes. Les cours du brut ont légèrement monté jeudi, après avoir terminé la veille à leur plus bas en dix mois à New York, dernière étape en date d'une chute de 17% depuis un sommet de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) fin mai. C'est un faux rebond après la chute spectaculaire que l'on a vue, explique des analystes. Outre-Atlantique, les derniers indicateurs publiés n'ont pas apporté de surprise susceptible de modifier le billet vert : les inscriptions hebdomadaires au chômage aux Etats-Unis ont augmenté un peu plus que ne le prévoient les

analystes et l'indice composite des principaux indicateurs aux Etats-Unis du Conférence Board a poursuivi une modeste hausse en mai. «Il est peu probable que le dollar progresse, car les indicateurs économiques américains s'affaiblissent, ce qui freine les intentions d'acheter le billet vert basées sur un relèvement des taux d'intérêt aux Etats-Unis», a expliqué un analyste. Les investis-

seurs devraient ainsi suivre avec intérêt les interventions de plusieurs responsables de la banque centrale américaine (Fed) plus tard dans la journée. «Les investisseurs regarderont en particulier si ces responsables enverront des signaux confirmant ce qu'a dit la Fed la semaine dernière, à savoir qu'elle prévoit toujours de relever les taux d'intérêt une troisième fois d'ici la fin de l'année», a

indiqué un analyste. «De toute évidence, ce qui se passe sur le marché du pétrole pourrait se retrouver encore plus sur le devant de la scène si cela déclenche un changement dans le discours des responsables de la Fed sur les perspectives de la politique monétaire», a prévenu un analyste. La livre britannique se stabilisait face à la monnaie européenne, à 87,87 pence pour un euro,

tandis qu'elle montait face au dollar à 1,2706 dollar pour une livre. La monnaie suisse se stabilisait face à l'euro à 1,0836 franc pour un euro, mais remontait face au dollar à 0,9705 franc pour un dollar. La devise chinoise a terminé en baisse face au billet vert, à 6,8397 yuans pour un dollar, contre 6,8348 yuans pour un dollar jeudi.

Sara O./Agences

Brexit

La BCE veut garantir la surveillance des transactions en euros

La Banque centrale européenne entend garantir après le Brexit sa mission de surveillance des transactions financières en euros actuellement réalisées en majorité depuis Londres, a indiqué hier cette institution dans un communiqué. Pour ce faire, la BCE a adopté une proposition de changement de rédaction d'un article de ses statuts, qui vise à «assurer l'efficacité et la solidité des systèmes de compensation et de paiements, et des systèmes de compensation pour les instruments financiers, au sein de l'Union et avec les pays tiers», selon une décision du conseil des gouverneurs de la banque centrale. Pour les banques et autres établissements financiers européens, Londres représente aujourd'hui la place où sont réglées, à travers des chambres de

compensation, la majorité des transactions libellées en euros. «Les chambres de compensation au Royaume-Uni compensent près de 90% des contrats d'échanges de taux des banques de la zone euro, et 40% des instruments de couverture de défaillance sur des crédits, c'est dire leur importance pour la stabilité de la zone euro», a récemment rappelé Benoit Coeuré, membre du directoire de la BCE, dans un discours à Francfort. La question est de savoir comment va se dérouler la surveillance de ces mastodontes de la finance, qui brassent chaque jour des milliards de milliards d'euros de transactions, une fois que le Royaume-Uni sera sorti de l'Union européenne. La BCE entend préserver à l'avenir sa fonction de surveillance des chambres de compensation afin de garantir

la bonne transmission de sa politique monétaire et le fonctionnement des systèmes de paiement en euro, lesquels seraient mis à mal en cas de défaillance d'une des chambres de compensation, prévient l'institution. La proposition de la BCE d'amender ses statuts, qui sera soumise à l'aval des Conseil et Parlement européens, parvient dix jours après la présentation par la Commission européenne d'une révision de directive visant à garantir la stabilité financière des chambres de compensation «de nature systémique pour l'Union européenne», a rappelé la BCE. Les visées de Bruxelles pourraient de fait conduire à relocaliser dans l'UE des activités de compensation de transactions en euro, au grand dam de la City.

R. E.

Solidarité

Début des travaux du Sommet de Kampala sur les réfugiés

■ Les travaux du Sommet de Kampala (Ouganda) sur les réfugiés et auquel prend part le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, en sa qualité de Représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ont débuté jeudi avec la visite de certains centres d'accueil, qui sera suivie par des ateliers dédiés à la problématique des réfugiés et migrants sur le continent africain, indique le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.



Par Fil T.

Organisé conjointement par le président ougandais, Yoweri Museveni, et le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, ce Sommet «est l'occasion de traduire les engagements de la Déclaration de New York sur les réfugiés, adoptée par l'Assemblée généra-

le de l'ONU en septembre 2016, en actions concrètes en faveur des réfugiés et des migrants, et de promouvoir le modèle ougandais en matière d'accueil des réfugiés, conformément aux dispositions de ladite déclaration», précise la même source.

Ce Sommet qui regroupe près de 500 participants représentant des gouvernements, des institutions financières régio-

nales et internationales, des organisations régionales et internationales, des ONG et du secteur privé, «se tient dans un contexte marqué par des mouvements massifs de réfugiés et de migrants, provoqués par les multiples foyers de crises et de conflits qui affectent plusieurs régions d'Afrique».

Le Sommet de Solidarité sur les réfugiés «est destiné à

recueillir les annonces de contributions devant permettre le renouvellement du soutien financier de la communauté internationale à l'approche holistique, qualifiée de modèle, adoptée par l'Ouganda et ses communautés d'accueil dans le cadre de la gestion des flux importants de réfugiés que reçoit ce pays, le premier en Afrique et le deuxième dans le monde après la Turquie».

L'Ouganda, qui a organisé en 2009, un Sommet spécial de l'Union africaine sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées en Afrique, «avait bénéficié d'un don de l'Algérie de 600 000 USD dans le cadre de l'organisation de ce Sommet qui a été un succès», souligne le communiqué, rappelant que «le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait, en signe de solidarité, pris part à ce Sommet qui s'était tenu quelques jours après l'attentat qui avait frappé Kampala».

L'Algérie, qui figure parmi les pays africains accueillant des réfugiés, porte un intérêt certain à la prise en charge, au niveau régional et international, de toutes les dimensions de la problématique des réfugiés et des migrants.

En effet, l'Algérie accueille sur son sol, depuis 1975 les réfugiés sahraouis contraints à l'exil et attendant d'exercer librement leur droit à l'autodétermination

pour leur permettre de retourner dans leur pays d'origine.

L'Algérie accueille, également, des dizaines de milliers de réfugiés provenant de pays d'Afrique subsaharienne, fuyant l'instabilité ou les conditions socioéconomiques difficiles de leur pays d'origine.

F. T./APS

Secours

Plus de 400 migrants secourus en mer depuis mercredi au sud de l'Espagne

LES GARDES-CÔTES espagnols sont venus en aide depuis mercredi à plus de 400 migrants cherchant à atteindre le sud de la péninsule ibérique par la mer sur 16 embarcations de fortune, a annoncé le service de sauvetage en mer.

«Les migrants ont été secourus au large du détroit de Gibraltar, de l'Andalousie et de la région de Murcie», selon le service de sauvetage en mer qui a précisé que «les personnes secourues ont ensuite été prises en charge jusqu'aux ports d'Andalousie, dont 180 à Almería».

«L'opération de sauvetage a été menée conjointement par le Sauvetage maritime, l'armée de l'air et la Garde civile, avec l'aide de plusieurs bateaux qui circulaient dans la zone», a souligné le communiqué.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), près de 3 300 personnes ont atteint l'Espagne par la mer entre le 1^{er} janvier et le 30 avril et au moins 59 ont péri pendant la traversée.

C'est trois fois plus qu'un an plus tôt sur la même période, ce qui semble indiquer que la route «espagnole» d'accès à l'Union européenne est davantage empruntée.

Le nombre d'arrivées reste en principe bien supérieur pour l'Italie, avec l'enregistrement entre le 1^{er} janvier et le 18 juin de près de 69 000 personnes, et de 1 889 morts.

En Grèce, l'OIM a recensé plus de 8 000 arrivées et 37 morts dans les eaux de la mer Egée. Le nombre total estimé des arrivées par mer en Europe entre le début de l'année et le 18 juin, 81 292, est cependant bien inférieur à celui enregistré l'année dernière pour la même période (plus de 215 000) selon l'OIM.

R. M.

Selon Jean-Claude Juncker

Plus de 4 000 migrants irréguliers en Libye sont retournés dans leur pays d'origine

Plus de 4 000 migrants irréguliers en Libye sont retournés dans leur pays d'origine grâce aux mesures prises par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), soutenue par la Commission européenne, afin de faciliter le retour de ces migrants chez eux, a annoncé mercredi le président de l'exécutif européen, Jean-Claude Juncker.

«Le programme d'aide au retour volontaire lancé par l'Organisation internationale pour les migrations avec le soutien financier de la Commission a déjà permis à plus de 4 000 migrants bloqués en Libye de retourner dans leur pays d'origine», a-t-il déclaré lors de la Conférence de haut niveau sur la gestion des migrations, organisée par le Parlement européen.

Selon le chef de l'exécutif européen, 200 millions d'euros seront mobilisés en 2017 pour des actions dans le domaine de la migration en Afrique du Nord, notamment en Libye, mais aussi en Egypte et en Tunisie.

Il a annoncé, à ce titre, que des accords de réadmission sont en cours de négociation avec le Maroc, le Nigeria, la Tunisie et la

Jordanie.

Le président de la Commission européenne a précisé, en outre, que le Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique mis en place après le sommet de La Valette (Malte) sur la migration, a mobilisé, en un an, quelque 1,9 milliard d'euros.

«118 projets ont déjà été approuvés, avec par exemple le Niger, le Sénégal ou le Soudan du Sud», a-t-il ajouté.

Jean-Claude Juncker a affirmé, par ailleurs, qu'il comptait sur «la célérité» des co-législateurs pour que le Plan d'investissement externe pour l'Afrique et les pays voisins, proposé par sa Commission, puisse être opérationnel d'ici à septembre. «Nous avons écrit et récité trop de poèmes sur la coopération entre l'Afrique et l'Europe. Il faut maintenant investir sur place pour que l'Afrique puisse répondre présent quand il s'agit de réaliser ses ambitions», a-t-il plaidé.

Le président de la Commission européenne a estimé, dans ce contexte, qu'il est de la responsabilité des Européens de «faire en sorte que ces personnes puissent bâtir un

avenir meilleur dans leur pays plutôt que de risquer leur vie en Méditerranée et d'enrichir des trafiquants sans scrupule». Décidée à fermer la route de la Méditerranée centrale, empruntée en 2016 par plus de 180 000 migrants et candidats à l'asile arrivés en Italie, essentiellement des Africains subsahariens, l'UE s'est tournée vers la Libye pour empêcher les migrants irréguliers d'atteindre l'Europe.

Des camps de détention chargés d'accueillir des migrants en attendant leur rapatriement ou leur retour volontaire dans leurs pays d'origine devaient y être installés.

Cette disposition a soulevé un tollé et de nombreuses ONG se sont opposées au renvoi des migrants en Libye, jugé trop instable pour les accueillir. Pour ces ONG, la Libye n'est pas en mesure de traiter des demandes de candidats au statut de réfugié, alors qu'elle-même n'est pas signataire de la convention de Genève de 1951, et que le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) n'a pas de présence véritable en Libye, en raison de l'insécurité qui y règne.

Hani Y.



Sahara occidental

Le procès des militants, une violation du droit à un procès équitable

■ Le procès des militants sahraouis devant la Cour d'appel de Rabat est marqué par de « multiples et graves » atteintes au droit à un procès équitable, a affirmé l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT).

Par Amel D.

Ce procès est marqué par de multiples et graves atteintes au droit à un procès équitable, notamment par la prise en compte d'aveux signés sous la torture, la partialité du tribunal et de nombreuses entraves posées aux droits de la défense, a précisé l'ACAT dans un rapport intitulé Communication conjointe aux Rapporteurs spéciaux sur la torture et les peines ou traitements cruels, dont l'APS a obtenu une copie. La communication concerne 24 sahraouis victimes d'un procès inéquitable en cours au Maroc. Ils sont poursuivis pour leur participation présumée au meurtre de onze soldats pendant et à la suite du démantèlement du camp de protestation sahraoui de Gdeim Izik le 8 novembre 2010. L'ONG de défense des droits de l'homme basée à Paris, créée en 1974 et reconnue d'utilité publique, a évoqué la longue liste de violations constatées depuis le début du procès, notamment celles liées au droit d'être présent à son procès, droit d'être informé de façon détaillée de la nature et des motifs de l'accusation portée contre soi, droit d'être représenté et de communiquer avec l'avocat de son choix, droit à l'égalité et le principe de l'égalité des armes, droit à l'égalité devant les tribu-



PH. DR

naux, etc. Par ces violations, explique l'ACAT, « les accusés ne savent pas quels agents ils sont soupçonnés avoir tués et de quelle façon ». Ils n'ont cessé d'être interrogés sur la base de leurs aveux signés sous la torture et les avocats de la défense ont été censurés tout au long du procès et n'ont pu aborder la question de la torture ainsi que celle de l'applicabilité du droit international humanitaire. Le rapport indique que le parquet a fait comparaître de nouveaux témoins sept ans après les faits et dont les récits sont pour la plupart « peu étayés », parfois « contradictoires et même invraisem-

blables », soulignant que le président censure les questions de la défense tendant à mettre en exergue le « peu de crédibilité » des récits. L'ACAT estime que le président témoigne d'une « partialité manifeste » à l'encontre de la défense, en posant notamment lui-même et autorisant les parties à poser bien plus de questions à charge qu'à décharge. « Il a autorisé la diffusion en audience d'un film de propagande dans lequel aucun accusé n'apparaît et ayant pour seule vocation de créer un climat hostile en violation de la présomption d'innocence », relève le document, signalant que la Cour a refusé que soit procédé à

des tests ADN et des relevés d'empreinte sur les armes saisies et appartenant prétendument aux accusés. Le document rappelle que le 16 mai dernier, avocates françaises des accusés (Ingrid Metton et Olfa Ouled) ont été destituées d'office par le président de la Cour qui a fait procéder à leur expulsion de la salle d'audience dans la violence. Pour l'ONG française, « le procès touche à sa fin et les accusés risquent d'être à nouveau condamnés à de très lourdes peines, sur la base de leurs aveux signés sous la torture ». Le 13 juin, lors de son réquisitoire, le procureur a requis la peine de réclusion

maximale pour tous les accusés. « Il ressort pourtant clairement des débats que les poursuites à l'encontre des 24 accusés ont été motivées par leur engagement en faveur de droits de l'homme et de l'indépendance du Sahara occidental », a-t-elle considéré.

A. D./APS

Maroc

Le leader du mouvement Hirak a subi des violences physiques lors de son arrestation

Le leader du mouvement Hirak qui mène la contestation populaire au Rif marocain, Nasser Zefzafi, a subi des violences policières lors de son arrestation en mai dernier, a indiqué jeudi l'ONG Human Rights Watch (HRW) dans un communiqué. « La police a arrêté et sévèrement battu le leader des manifestations sociales au Rif marocain », a déclaré l'ONG américaine, citant en cela un compte rendu d'un avocat de Nasser Zefzafi. HRW a rapporté que Zefzafi avait demandé le 5 juin un examen médical pour documenter la violence policière qu'il avait subie mais sa demande n'a pas été satisfaite, selon Abdelaziz Nouaydi, un des avocats de Zefzafi, cité par l'ONG. « Cette situation suscite des inquiétudes sur le tribunal » qui a « manqué à son devoir d'enquêter sur ces violences policières », a affirmé Nouaydi. « Les autorités marocaines devraient enquêter sur les allégations crédibles de violence policière contre Zefzafi et s'abstenir de déposer des accusations » contre « un discours pacifique ou une protestation », a déclaré Sarah Leah Whitson, directrice de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord à Human Rights Watch.

L'ONG rappelle l'arrestation de Zefzafi intervenue le 29 mai dernier, juste trois jours après qu'il ait interrompu la prêche d'un imam à la mosquée Mohammed V, la principale de la ville d'Al Hoceima. Nasser Zefzafi et deux autres militants, Fahim Ghattas et Mohamed Haki ont subi des violences policières lors de leur arrestation par une douzaine de policiers de la Brigade de la police judiciaire (BNPJ), alors qu'ils n'ont opposé aucune résistance, a dénoncé l'ONG. « La police a insulté les trois militants en termes vulgaires, les a sommés de scander vive le roi en les traitant de séparatistes », selon le compte rendu des avocats, consulté par l'ONG. Zefzafi a été ensuite transféré à l'hôpital afin de recevoir des soins médicaux. Ses blessures lui ont valu des points de sutures pour une importante coupure à sa tête et une autre sous son œil gauche. Les autorités lui ont donné des vêtements propres pour se débarrasser de ses habits tachés de sang, a indiqué HRW. Nouaydi a affirmé à Human Rights Watch qu'il avait mené une entrevue le 12 juin avec le militant arrêté Ghattas et, dont le récit de l'arrestation a corroboré celui livré par Zefzafi à son avocat

à la prison Oukacha de Casablanca. Zefzafi est resté en détention préventive du 29 mai au 5 juin car le code de procédure pénale marocain permet de prolonger la durée de cette détention jusqu'à huit jours dans les cas d'atteinte à la sécurité de l'Etat. L'ONG a dénoncé les lourdes accusations portées par le procureur du roi contre Zefzafi, dont l'une est passible de peine de mort, alors qu'aucune preuve n'a été apportée sur sa présumée volonté de nuire à la sécurité de l'Etat. Le gouvernement marocain a refusé de répondre à la demande de Human Rights Watch qui voulait s'enquérir de la situation de Zefzafi. Outre Zefzafi et Ghattas, de nombreux autres manifestants et militants du Rif ont subi des violences policières lors de leur arrestation, a indiqué Heba Morayef, directrice recherches de la division Afrique du Nord à Amnesty International, cité par HRW. « Pour lutter contre l'impunité et garantir des procès équitables, les tribunaux de Casablanca et d'Al-Hoceima devraient assurer des examens médicaux rapides aux défendeurs et conserver toutes les preuves physiques pertinentes », a-t-elle dit.

Halim O. / agences

Tunisie Affrontements à Sidi Bouzid, attaque au cocktail Molotov contre la police

DES PROTESTATAIRES ont jeté un cocktail Molotov sur une voiture de police dans la nuit du jeudi à la ville de Bir Lahfay de Sidi Bouzid provoquant des brûlures aux agents qui étaient à son bord.

Selon la radio Mosaïque FM, cette attaque intervient suite aux affrontements avec la police qui ont éclaté plus tôt dans la journée après le meurtre d'un jeune de la région dans une bagarre avec une autre personne originaire de Kasserine. Des affrontements ont eu lieu hier jeudi 22 juin 2017 à Sidi Bouzid entre des forces de l'ordre et des jeunes qui ont brûlé des pneus et bloqué la route principale de la ville. Les affrontements ont éclaté après une bagarre qui a pris fin par la mort d'un jeune au marché de Bir Lahfay. Les derniers événements de tension sociale à Sidi Bouzid ont eu lieu dans la ville de Meknassi en février 2017 lorsque des protestataires ont bloqué les voitures administratives et les camions transportant du Phosphate et du carburant.

R.M.



Mort de l'étudiant américain

Pyongyang accuse Washington de «diffamation»

■ La Corée du Nord a accusé hier Washington de mener contre elle une «campagne de diffamation» au sujet du décès de l'étudiant Otto Warmbier, rapatrié dans le coma aux États-Unis après 18 mois dans les prisons nord-coréennes.

Par Rosa F.

Pyeongyang a également démenti que l'Américain de 22 ans ait été torturé ou maltraité.

Il s'agit des premières réactions nord-coréennes à l'annonce de la mort, lundi aux États-Unis, de M. Warmbier qui avait été rapatrié le 13 juin dans le coma.

Venu en Corée du Nord dans le cadre d'un voyage organisé pour le Nouvel An, le jeune Américain avait été jugé en

moins d'une heure et condamné à 15 ans de travaux forcés en mars 2016 pour le vol d'une affiche de propagande.

«La campagne de diffamation menée aux États-Unis contre la RPDC nous oblige à faire savoir que le comportement humanitaire et la bienveillance à l'égard de l'ennemi sont un tabou et que nous affûterons encore la lame de la justice», a déclaré dans un média officiel un porte-parole du ministère nord-coréen des Affaires étrangères, citant les initiales officielles de la République populaire et démocratique de



Ph. A.D.R.

Corée. Il ajoute que la Corée du Nord est la «plus grande victime de cet incident».

Le président sud-coréen Moon Jae-In, attendu la semaine prochaine aux États-Unis, avait déclaré mardi tenir pour responsable du décès de Warmbier le régime «irrationnel» de Pyongyang. Son homologue américain Donald Trump avait dénoncé «un scandale absolu».

Dans son communiqué, le porte-parole nord-coréen fait un tout autre récit, en affirmant que M. Warmbier, «en mission pour une organisation des États-Unis fomentant des complots» était «un criminel condamné au redressement par le travail».

«Alors que nous n'avions aucune raison de faire preuve de miséricorde envers un tel criminel d'un État ennemi, nous lui avons fourni des traitements et des soins médicaux (...) jusqu'à

son retour aux États-Unis, considérant que son état de santé s'était dégradé», poursuit-il.

«Le fait que Warmbier soit mort soudainement en moins d'une semaine après son retour aux États-Unis est pour nous aussi un mystère», ajoute-t-il.

«Les États-Unis devraient mesurer les conséquences de leurs actes irresponsables», a-t-il encore dit, dans une apparente menace au sujet des trois autres Américains détenus au Nord.

«Warmbier est une victime de la politique de "patience stratégique" d'Obama», a-t-il dit, pointant le refus américain de dialoguer avec Pyongyang.

«Pourquoi le gouvernement américain, qui prétend se soucier du bien-être de ses citoyens n'a pas une seule fois, sous Obama, fait une demande de libération de Warmbier pour motif humanitaire?» a-t-il ajouté. «Les

États-Unis doivent répondre». Peu auparavant, un autre responsable nord-coréen avait balayé les accusations de mauvais traitements.

«Nos agences compétentes traitent tous les criminels (...) dans le respect des lois nationales et des standards internationaux», a affirmé un porte-parole du Conseil pour la réconciliation nationale, selon l'agence officielle nord-coréenne KCNA.

Il a accusé la Corée du Sud d'utiliser la Corée du Nord d'outil de la politique de «patience stratégique».

«Ils n'ont absolument aucune idée de la façon dont Warmbier a été bien traité (...) mais ils osent prononcer les mots de "mauvais traitement" et de "torture"», a-t-il dit, selon KCNA.

Otto Warmbier a été inhumé jeudi dans l'Ohio aux États-Unis.

R. C.



Points chauds

Accusations

Par Fouzia Mahmoudi

Si François Fillon, le candidat officiel de la droite et du centre à la dernière élection présidentielle française avait vu sa campagne minée par les affaires concernant les emplois fictifs, présumés de sa femme et de ses enfants, Marine Le Pen qui avait elle aussi des problèmes avec la justice avait vu sa campagne peu touchée par ses propres ennuis. Car si Fillon avait lui utilisé l'argent public pour s'enrichir personnellement, la candidate du Front national est, elle, accusée d'avoir utilisé l'argent du Parlement européen pour financer son parti. Mais bien sûr les adversaires de la candidate frontiste n'avaient malgré tout pas hésité à utiliser cela pour tenter de la décrédibiliser. Or, aujourd'hui, François Bayrou, l'un des plus grands soutiens d'Emmanuel Macron qui s'est vu attribuer le ministère de la Justice est dans la tourmente pour le même type d'affaires que Marine Le Pen. D'ailleurs, celui qui fut garde des Sceaux pendant moins d'un mois a déjà démissionné à cause des «fausses accusations» qui pèsent sur lui et le reste du gouvernement. «Nous n'avons jamais eu d'emplois fictifs», se défend ainsi François Bayrou, le MoDem est toujours resté dans les clous concernant le travail de ses assistants parlementaires européens. Pourtant les témoignages à charge s'accroissent. Un système d'emplois fictifs aurait même existé, selon la version d'un ancien assistant parlementaire européen du parti centriste. L'homme, qui refuse de dévoiler son identité mais se dit prêt à témoigner devant la justice, a exercé cette fonction entre 2004 et 2009 auprès d'un eurodéputé de l'UDF, le prédécesseur du MoDem. Selon lui, des élus auraient rémunéré des collaborateurs avec des fonds européens, sans jamais avoir travaillé pour l'Europe. Ces employés, des communicants, de jeunes militants et quelques cadres, auraient en réalité exercé des fonctions au siège du parti, lui permettant ainsi de faire des économies. «Les budgets des assistants parlementaires servaient à financer le fonctionnement du parti politique, au moins en partie», explique l'ancien assistant parlementaire. Les temps partiels qui étaient financés par l'Europe servaient les ambitions de François Bayrou. Il s'agissait bien d'emplois à temps partiel fictifs. François Bayrou ment quand il dit le contraire». Dans son témoignage, l'ancien collaborateur de l'UDF évoque aussi les rouages de ce système, ancré dans le fonctionnement du parti. Si bien que les eurodéputés, parfois récalcitrants, fermaient les yeux pour conserver leur investiture. «Les parlementaires, conscients du risque juridique, réclamaient avec beaucoup de difficultés que l'assistant, de temps en temps, se manifeste, transmette une note sommaire sur un sujet ou une petite revue de presse, qui permettrait d'apporter une preuve qu'un travail a bien été effectué, au cas où il y aurait des contrôles», raconte l'ancien assistant parlementaire. Reste à savoir si la justice se penchera sur le cas Bayrou maintenant que les preuves s'empilent et comment Macron qui avait durement critiqué Marine Le Pen accusé des mêmes pratiques traitera son ancien ministre et soutien.

F. M

Corée du Nord

Pyongyang a testé un nouveau moteur pour ses missiles

La Corée du Nord a procédé à l'essai d'un moteur de fusée qui pourrait être adapté à un missile balistique intercontinental (ICBM), a indiqué jeudi à l'AFP un responsable américain, à quelques jours du voyage aux États-Unis du président sud-coréen.

Moon Jae-In, qui a pris ses fonctions le mois dernier, se rend la semaine prochaine à Washington où il rencontrera pour la première fois son homologue américain Donald Trump, au moment où la tension monte sur la péninsule divisée.

«Un moteur de fusée a été testé aujourd'hui», a déclaré le responsable américain sous couvert d'anonymat, sans fournir de détails.

Le politologue Yoo Ho-Yeol, professeur à l'Université de Corée, a estimé que cet essai était «une provocation calibrée avec soin avant le sommet» entre les deux présidents.

Pyongyang va suivre de près cette rencontre pour tenter de percer les intentions de Séoul et Washington quant à la poursuite des programmes balistique et nucléaire interdits de la Corée du Nord.

«Le Nord renforce ses capacités de missiles depuis des décennies. Le consensus général entre les experts est que si on ne l'en empêche pas, le Nord aura des ICBM dans un avenir proche», a dit M. Yoo.

Mercredi, à Washington, le secrétaire d'État américain Rex Tillerson avait demandé au cours d'une rencontre avec son homologue chinois que la Chine, le seul allié de la Corée du Nord, exerce davantage de pression sur Pyongyang pour mettre fin à ses programmes nucléaire et balistique.

Le chef de la diplomatie américaine a qualifié la Corée du Nord de «menace sécuritaire de premier ordre» pour les États-

Unis et insisté sur la responsabilité de la Chine d'exercer une pression économique et diplomatique beaucoup plus importante sur le régime (nord-coréen), si elle veut éviter une nouvelle escalade dans la région».

Le président américain Donald Trump a fait de la menace nucléaire nord-coréenne sa priorité numéro un en matière de politique étrangère.

«Nous regardons attentivement les actions de la Corée du Nord. Mais nous ne ferons pas de commentaires sur les renseignements» que nous avons, a réagi le commandant de la marine américaine, Gary Ross, dans un courrier électronique, en réponse à une demande de commentaire sur ce test d'un nouveau moteur.

De son côté, Moon Jae-In a assisté à l'essai d'un missile de fabrication sud-coréenne dont la portée est de 800 km.



Soirées de ramadhan à Tizi Ouzou

Ali Amrane enflamme la Maison de la culture

■ Mohamed Allaoua conquiert son public à Boudjima et Nouara chante pour les malades du CHU.

Par Hamid Messir

Tizi Ouzou a été gâtée ces derniers jours du mois de ramadhan au plan de l'animation artistique. Les fans des chanteurs de Kabylie ont l'embaras du choix pour passer leurs soirées de ramadhan de quelques organismes privés. Mercredi dernier pendant que Ali Amrane enflammait la maison de la culture Mouloud-Mammeri, Mohamed Allaoua faisait danser son public à Boudjima. C'était les deux grandes affiches de la soirée.

La maison de la culture de Tizi Ouzou s'est avérée trop exigüe pour contenir les fans du rocker Ali Amrane qui ont fait le déplacement dans l'espoir d'assister à sa prestation. Seuls un peu plus de 700 personnes ont réussi à obtenir le ticket d'accès alors qu'un nombre aussi important a rebroussé chemin avec ce sentiment de frustration de ne pouvoir profiter de cette ambian-



ce électrique de leur idole. Certains ont déboursé 1 200 dinars, soit le double du prix du ticket, n'ayant pas résisté à leur désir d'être de la fête d'autant plus que c'est l'unique spectacle de leur chanteur cette année à l'occasion du ramadhan. A l'intérieur de la salle, une parfaite communion s'est instaurée entre

le public et l'artiste. Des chants tantôt rythmés tantôt mélodiques, au bonheur des jeunes et moins jeunes. «Khali Slimane» (Mon oncle Slimane), «Houria» (Houria), «Tabalitz» (La valise), «Tilufa» (Le problème), «Bghigh ak mehmlagh» (Je veux t'aimer), «Sfina» (Le bateau), «Mariage noir et blanc» et

d'autres chansons tirées de son riche répertoire ont été interprétées durant le spectacle de deux heures avec un public reprenant en chœur. Ali Amrane a offert un vrai régal à son public et s'est lui-même plongé dans cette ambiance «n'temourth» (pays) qui lui permet de se ressourcer à l'occasion de chacun de ses

spectacles, lui qui vit à l'étranger.

A quelques kilomètres de Tizi Ouzou, à Boudjima, Mohamed Allaoua avait rendez-vous avec son public pour passer une soirée mémorable pour ses milliers de fans qui ont fait le déplacement. Des chansons très rythmées de l'auteur de «Tamaghartiw» (Ma femme) a fait danser tout Boudjima. Comme à l'occasion de tous les spectacles, Mohamed Allaoua a rendu hommage aux grandes figures de la chanson kabyle et des militants de la cause amazighe. A noter que le chanteur Ali Amrane a animé un autre gala dans la soirée à Boudjima, devant des milliers de personnes avec le même succès que son spectacle de la veille.

Nouara a chanté pour les malades du CHU de Tizi Ouzou

Enfin, dans la soirée de jeudi, la diva Nouara a offert des moments de joie aux malades du CHU Nedir-Mohamed de Tizi Ouzou en animant un gala au niveau de l'auditorium du même établissement. Des dizaines de malades accompagnés de leurs parents ont été bercés par la voix de Nouara. Elle a interprété pendant près d'une heure de nombreuses chansons tirées de son riche répertoire. Nous avons remarqué la présence également du personnel médical à cette sympathique soirée organisée avec la contribution de la direction locale de la culture.

H. M.

Musique chaâbi

Un nouvel album de Chaou Abdelkader bientôt dans les bacs

Une bonne nouvelle pour les mordus de chaâbi. Après cinquante ans de carrière artistique, le grand chanteur Abdelkader Chaou prépare un nouvel album pour ses fans. Cet album qui se prépare en collaboration avec le parolier Yacine Bouzama sera dans les bacs avant la fin de l'année courante, a déclaré le chanteur en marge d'une soirée artistique organisée à Mascara.

Après avoir animé une soirée artistique pleine de sonorités et d'émotions, le grand chanteur de chaâbi, Abdelkader Chaou, a annoncé une bonne nouvelle à ses fans à travers la presse. Il s'agit d'un nouveau-né artistique qui apparaîtra à l'horizon. En effet, le chanteur Abdelkader Chaou prépare un nouvel album en collaboration avec l'écrivain parolier Yacine Bouzama, a-t-il déclaré. L'artiste a souligné aux journalistes, en marge d'une soirée animée et organisée par la maison de la culture de Mascara à l'occasion des veillées du mois de ramadhan, que son nouvel album se prépare en collabora-

tion avec le parolier de chant chaâbi Yacine Bouzama. Cet album, qui sera édité cet été, ne sera pas la répétition d'anciennes chansons. Par contre, il comprend huit chansons dont certaines du patrimoine et d'autres nouvelles, a précisé Abdelkader Chaou, soulignant qu'il éprouve un grand plaisir à préparer cet album. Une seule préoccupation pour ce nouvel album a été annoncée par l'artiste. Il s'agit, insiste Abdelkader Chaou, du piratage et la diffusion sur internet et les réseaux sociaux ainsi que les répercussions négatives sur les producteurs qui subissent les frais de droit d'auteur, des troupes musicales et des studios et auteurs.

«Je souffre de l'enregistrement des chansons que j'interprète lors de fêtes de mariage et leur reproduction en disques compact CD et sur internet, sans respect des droits d'auteur. Je ne peux empêcher mes fans et les mélomanes du chant chaâbi d'enregistrer mes chansons, sauf que je leur demande de garder l'enregistrement pour eux et ne pas le

diffuser sur différents supports de multimédia», a déclaré Abdelkader Chaou.

Le chanteur a fait part de sa satisfaction concernant l'Office des droits d'auteur et droits voisins (Onda) qui a procédé au versement des droits annuels aux artistes qu'il estime néanmoins «insuffisants» et doivent être multipliés au service de la culture et l'art et des artistes qui défendent l'image du pays.

Il a appelé à intensifier les campagnes de l'Onda de lutte contre le piratage du produit culturel et artistique à tous les niveaux. D'autre part, il a appelé les chaînes de télévision privées qui reçoivent des chanteurs de différents genres à respecter la famille algérienne.

Abdelkader Chaou a dit être touché après 50 ans de carrière par l'admiration de citoyens pour ses chansons, qui se traduit lors des soirées qu'il anime à l'intérieur du pays et à l'étranger.

Abia Selles

Souk-Ahras

La pièce «Le diable respectable» suscite l'admiration du public

Le conflit entre le moi et l'autre, développé dans les chapitres de la pièce théâtrale «Le diable respectable» de la Coopérative culturelle «Afkar oua founoun» de la ville d'El Eulma (Sétif), présentée mercredi à la salle de conférences de la cinémathèque de Souk-Ahras, a suscité l'admiration du public. Dans un cadre loufoque, les événements de cette nouvelle production se sont enchaînés pour rela-

ter le litige existant entre le moi et l'autre et traduire l'éternel conflit entre le bien et le mal.

Ecrite et mise en scène par Abdelouahab Tamhacht, la pièce dont les principaux rôles ont été campés par Madjd Djaid, Fatima Laïb, Djamel Bedoud et Abid Mehalmi, aborde les concepts de la sincérité, de l'amour et de l'humanisme et ce conflit pour les refléter dans un vécu souvent difficile et complexe.

La dernière scène de cette œuvre d'une heure rappellera qu'avant une conscience aigüe, le conflit est résolu et le diable n'a qu'à reconnaître sa défaite.

Le metteur en scène et également président de l'association Afkar oua founoun, Abdelouahab Tamhacht, a rappelé en marge de la présentation de cette œuvre théâtrale que la Coopérative avait produit plusieurs pièces dont «Sassiya oua

Bahiya», «Le travail révolutionnaire télévisé», «Les repères».

Cette présentation théâtrale s'inscrit dans le cadre d'une série de pièces et monologues programmés par le théâtre régional de Souk-Ahras en collaboration avec la direction de la Culture, au titre de l'animation des soirées de Ramadhan 2017.

L. B.

Rendez-vous culturels

Galerie des Ateliers Bouffée d'Art (résidence Sahraoui, Ben Aknoun, Alger)

Jusqu'au 29 juin :

Exposition-vente collective d'art figuratif, avec les artistes H'ssien, Youcef Hafid, Djazia Cherih, Saïda Madi, Bara, Hassiba Hafiz, Djamia ainsi que le céramiste Mohamed Belaid. Institut français d'Alger (Alger-Centre).

Jusqu'au 27 juillet :

Exposition de photographies «Entre ciel et mer» de Noël Fantoni.

Musée National d'Art Moderne et Contemporain d'Alger (MAMA)

Jusqu'au 13 juillet :

Exposition photo intitulée Ikbal/Arrivées : «Pour une nouvelle photographie algérienne».

Théâtre de verdure Laadi-Flici

Jusqu'au 24 juin :

2^e édition des nuits du cinéma.

Musée Ahmed-Zabana (Oran)

Jusqu'au 30 juin :

Exposition numismatique intitulée «La monnaie numide algérienne».



Coup-franc direct

Quand les dirigeants jouent à cache-cache

Par Mahfoud M.

Les joueurs de l'Entente de Sétif ont fait grève à 48h de la rencontre décisive face au MCA pour le compte de la demi-finale de la Coupe d'Algérie de football. Ceux qui ne connaissent pas la genèse de l'affaire diront qu'ils font dans le chantage et ne sont pas en droit de le faire. En fait, il faut savoir que les dirigeants sétifiens avaient été reçus par le wali de Sétif qui leur a octroyé une prime qu'ils se devaient de partager entre les joueurs étant donné que ce sont eux qui ont contribué grandement au titre de champion d'Algérie. Mais ces derniers jouent à cache-cache et refusent pour le moment à partager. N'ayant pas d'autre solution, les joueurs ont décidé de passer à l'action et de faire grève. Ils savent que ce sera plus difficile pour eux de réclamer leur argent une fois la saison écoulée, car les dirigeants continueront à se dérober. C'est pour cette raison qu'ils le font maintenant. Ils ne veulent pas lâcher et continueront à réclamer leur droit tant que cela est possible. Les dirigeants doivent prendre conscience qu'ils ne peuvent pas fuir leurs responsabilités. S'agissant surtout d'un grand club qui joue les premiers rôles, il faut mettre les moyens qu'il faut.

M. M.

Championnat d'Afrique 2017 de boxe Flissi et Benbaziz assurent le bronze



LES BOXEURS algériens Mohamed Flissi (52 kg) et Reda Benbaziz (60 kg) ont assuré leur participation aux Mondiaux 2017 prévus en Allemagne grâce à leur qualification jeudi en 1/2 finales de leurs catégories respectives lors du championnat d'Afrique de boxe 2017 qui se poursuit à la salle Talangaï de Brazzaville (Congo).

Flissi a remporté son quart de finale face au Congolais Ngumbi Dalvin Loic, alors que Benbaziz a surclassé son adversaire botswanais Moladataka Kefentse. Quatre autres pugilistes algériens disputent jeudi leurs quarts de finale: Mèbrouk Boughraba (91 kg) défie l'Angolais Silva Tumba, Younes Nemmouchi affronte l'Ougandais Kkande Muzamiru, Touareg Mohamed Yacine croise les gants avec Mphongoshi

Siyabulela (Afrique du Sud) et Nasserredine Bensaid aura comme adversaire l'Egyptien Esiam Ahmed. Chez les dames, six boxeuses algériennes avaient composé leurs billets pour les finales de leurs catégories. Tabarkokt Soumaya (64 kg) combattra pour l'or face à la Marocaine Belahbib Oumayma, Sfouh Ouidad (54 kg) défiera Niamboungui Marline (République centrafricaine), Souhila Bouchene (48 kg) croisera les gants avec la Camerounaise Akoa Christine, Nour El-Houda Baahmed (57 kg) aura comme adversaire la Camerounaise Akoa Bengono Christine, Boualam Romayssa (51 kg) affrontera la Marocaine Yasmine Mouttaki et enfin Hadjila Khelif, exempte des éliminatoires disputera directement la finale de la catégorie des 69 kg face à la Camerounaise Aubège Yanicke.

L'Algérie est représentée dans ce rendez-vous de l'élite africaine par 10 boxeurs et 7 boxeuses. Les finales sont programmées samedi et dimanche prochains.

Championnat du monde de handball (U-21) Les Verts se prépareront en Hongrie

LA SÉLECTION algérienne de handball des moins de 21 ans (U-21) ralliera jeudi la Hongrie pour un stage précompétitif qui s'étalera jusqu'au 6 juillet, en vue du championnat du monde de la catégorie prévu à Alger du 18 au 30 juillet prochain, a annoncé la Fédération algérienne (Fahb).

Les Algériens poursuivent ainsi leur préparation pour le Mondial U21, après un stage qui s'est étalé du 7 au 22 juin à Alger. En prévision de ce regroupement, le coach national Rabah Gherbi a fait appel au

même groupe composé de 22 joueurs en présence de l'arrière du CRB Baraki Abdi Ayoub, dont la suspension qui datait depuis 2016 a été levée par l'instance fédérale dirigée désormais par Habib Labane.

Lors du mondial 2017, l'Algérie évoluera dans le groupe D aux côtés de la Croatie, de l'Islande, de l'Arabie saoudite, de l'Argentine et du Maroc.

Les matchs de cette compétition se joueront à la salle Harcha-Hacène et la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger.

Demi-finale Coupe d'Algérie/MCA-ESS ce soir à Bologhine Le Doyen pour la deuxième consécutive, l'Aigle Noir en conquérant

■ C'est ce soir qu'aura lieu la deuxième demi-finale de la Coupe d'Algérie de football qui décidera de l'équipe qui accompagnera le CRB en finale, avec ce match au sommet qui opposera le Mouloudia d'Alger à l'Entente de Sétif ce soir au stade Omar-Hamadi (ex-Bologhine).



Les joueurs du Mouloudia sont décidés à passer en finale

Par Mahfoud M.

C'est là une grande affiche entre les deux clubs les plus en forme en championnat national, puisqu'il s'agit du champion en titre, l'Aigle Noir sétifien, et son dauphin, le Doyen qui l'a longtemps concurrencé. La formation algéroise part avec les faveurs du pronostic, d'autant plus que le match se joue chez elle au stade de Bologhine qu'elle connaît très bien et où elle a tous ses repères. Les Vert et Rouge sont décidés à réussir l'essentiel et décrocher le billet de la qualification à la finale, la deuxième

consécutive, sachant qu'ils insistent beaucoup sur ce titre après avoir déjà raté celui du championnat. Les poulains de Kamel Mouassa savent ce qui les attend au cours de cette empoignade et se donneront à fond pour tenter de faire le forcing et passer en finale, même s'ils savent que leur mission ne sera pas de tout repos devant une équipe de l'Entente qui est, elle aussi, décidée à jouer à fond pour tenter de décrocher le double. Cette dernière a connu quelques problèmes avec cette grève déclenchée par les joueurs à 48h du match pour réclamer leur dû, mais tout semble être rentré dans l'ordre

avec l'intervention des dirigeants qui ont promis de les régulariser. La bande à Madoui devrait donc être concentrée sur son sujet et se donner à fond pour tenter de décrocher le billet qualificatif en finale même s'il faudra batailler fort face à une équipe qui aura un soutien de taille avec son public qui se déplacera en force pour la soutenir. Les Naji and co savent ce qui les attend et ne sont nullement intimidés, eux qui ont l'habitude de ces grands rendez-vous et de la pression que cela implique. L'essentiel est que le public sera convié à un match passionnant et relevé.

M. M.

Coupes africaines interclubs (4^e journée)

L'USMA se reprend, le MCA proche des quarts

L'USM Alger a renoué avec la victoire en Ligue des champions africaine de football et remporté un précieux succès contre le Zalamek d'Egypte (2-0), dans la nuit de mercredi à jeudi, en clôture de la 4^e journée de la phase de poules, dans un match qui s'est déroulé au stade du 5-Juillet et a vu la veille une autre précieuse victoire du MC Alger face à Mbabane Swallows du Swaziland (2-1), en Coupe de la Confédération.

Du coup, les deux représentants algériens se hissent à la première place de leur groupe respectif, confortant par là même leurs chances de qualification aux quarts de finale dans les deux épreuves.

L'USMA, qui n'a obtenu qu'un seul point de ses deux précédents déplacements au Zimbabwe et en Egypte, se devait de l'emporter contre le Zalamek pour ne pas se faire distancer dans la course, surtout après le retour en force des Libyens du Ahly Tripoli.

Les Rouge et Noir, soutenus par près de 30 000 supporters, n'ont pas fait dans le détail, faisant subir aux Egyptiens leur première défaite dans cette

phase. Bellahcene (44^e minute) et Meziane (87^e) ont propulsé leur équipe en tête du classement du groupe B, en compagnie du Ahly Tripoli avec 7 points chacun. Le Zamalek, lui, est relégué à la troisième place et compte 5 unités.

La bataille sera rude entre les trois formations lors des deux prochaines journées, au moment où Caps United (Zimbabwe) semble avoir décroché après sa deuxième défaite de rang face aux Libyens (4-2). Il ferme la marche avec 3 points.

La cinquième journée devrait être décisive pour l'USMA en rendant visite au Ahly Tripoli (le match aura lieu à Sfax en Tunisie). Un résultat positif permettrait aux Algérois de mettre un pied en quarts de finale, surtout qu'ils auront à accueillir Caps United au cours de la sixième et dernière journée de la phase de poules.

Le MCA sur la voie royale

En revanche, les choses se présentent moins compliquées pour le MCA en Coupe de la CAF. Auteurs d'un parcours sans

faute depuis le début de la phase de groupes, les Mouloudéens montent logiquement à la première place de la poule B avec 8 points grâce à leur victoire à domicile contre Mbabane Swallows (2-1), au moment où l'ex-leader du groupe, le CS Sfax, n'a pas fait mieux qu'un nul sur le terrain des Sud-Africains de Platinum Stars (1-1).

Le «Doyen», qui est également en course en Coupe d'Algérie où l'attend un match capital contre l'ES Sétif, fraîchement vainqueur du titre de champion d'Algérie, aujourd'hui au stade Omar-Hamadi (Alger), a déjà mis un pied en quarts de finale.

Les gars de Bab El-Oued devront d'ailleurs sceller le sort du premier ticket de leur poule dès la prochaine journée (entre le 30 juin et le 2 juillet), lorsqu'ils recevront la lanterne rouge du groupe, Platinum Stars, déjà hors course.

Le dernier match que les Algérois livreront dans cette phase (entre les 7 et 9 juillet) à Sfax, deviendrait alors sans enjeu, à moins que le dauphin du championnat algérien tienne à terminer leader de son groupe.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Mobilisation générale des organismes de l'Etat à Béjaïa

Passer une fête de l'Aïd dans une ambiance bon enfant

DE NOMBREUX et différents organismes de l'Etat sont d'ores et déjà mobilisés en prévision de la fête de l'Aït El Fitr qui devrait intervenir au courant de cette semaine. C'est ainsi que la direction du commerce et des prix (DCP) a réquisitionné 103 agents de contrôle, 1084 commerçants et unités de production agroalimentaires pour assurer la permanence durant les deux jours de l'Aïd et afin d'assurer la continuité de l'activité sur le plan de l'approvisionnement des populations en produits alimentaires et autres durant les jours de l'Aïd et avant et les jours qui en suivront afin de ne pas provoquer une rupture de stock et déstabiliser le marché. Parmi les 1084 commerçants mobilisés on trouve 06 unités de production et transformation de lait, 101 boulangers, 13 semouleries, 639 commerces de produits alimentaires, etc. L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a lancé, par la voix du président de la Fédération de wilaya Abdelkader Boucherit, un appel aux commerçants, artisans et transporteurs afin d'assurer la continuité du service durant la fête de l'Aïd. Le syndicat des transporteurs de la ville d'Akbou M. Ichallalen a rassuré les usagers que le transport sera disponible puisque les adhérents et transporteurs de la région de la Soummam sont sensibilisés sur la question et ils seront de service durant les deux jours de l'Aïd. A noter que 200 commerçants ont été mobilisés par la DCP à Akbou durant l'Aïd. On y trouve des commerces de tous genres. De son côté la sûreté de wilaya a mobilisé 1200 policiers au niveau de la wilaya durant les deux jours de l'Aïd. Elle a prévu de sécuriser les mosquées, les cimetières, les édifices publics, les grands axes routiers et intersections, les places publiques, les lieux de loisirs, etc. Pour sa part, l'entreprise Naftal a assuré que le carburant sera disponible et que les pompes à essence seront ouvertes H/24 y compris pour les stations-services privées qui seront ouvertes jusqu'à 22h pour la majorité d'entre elles alors que 20% de ces stations ont été réquisitionnées pour assurer le service en H24. La direction des transports a appelé depuis quelques jours les transporteurs à se rapprocher de ses services pour obtenir des autorisations spéciales pour assurer le transport vers des régions pour lesquelles ils ne sont pas habituellement autorisés. Cependant, ces mesures n'ont pas empêché la spéculation de prendre forme sur les prix des produits agricoles frais ces derniers jours. C'est le cas des prix de la carotte, les navets, la courgette qui ont doublé, un léger relèvement des prix de la pomme de terre, de la tomate et aussi celui des fruits. Les viandes, bovine, ovine et poulet ont connu aussi des augmentations après plusieurs jours de stabilité notamment en ce qui concerne le prix du poulet.

Hocine Cherfa

Algérie Télécom

Les agences commerciales ouvertes le 2^e jour de l'Aïd El Fitr



LES AGENCES commerciales principales (Actel) d'Algérie-Télécom (AT) seront ouvertes durant le 2^e jour de l'Aïd El Fitr de 10h00 à 15h00 sur l'ensemble du territoire national, indique jeudi un communiqué d'AT.

«Algérie Télécom s'engage à assurer le meilleur de ses services durant le deuxième jour de l'Aïd El Fitr, en mobilisant des brigades techniques afin de garan-

tir la continuité du service, la relève des dérangements et la maintenance du réseau tout au long de cette journée sacrée», précise la même source, ajoutant que «le centre d'appels d'AT (numéro 100) restera joignable 24h/24 pour prendre en charge les réclamations des clients».

Plus de détails sont fournis sur les services et les prestations d'AT sur son site web officiel : www.at.dz.

R. T.

Nuit du doute



Loumis

Djalou@hotmail.com

El Bayadh

5 morts et 16 blessés dans un accident de bus

■ *Activant sur la ligne d'El Bayadh-Brizina (84 km au sud de la wilaya) le bus de transport de voyageurs a dévié de la route et s'est renversé.*

Par Maya L.

Cinq personnes ont trouvé la mort et 16 autres ont été blessées dans le renversement d'un bus de transport de voyageurs survenu jeudi à l'entrée de la commune d'El Ghassoul à El Bayadh, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Activant sur la ligne d'El Bayadh-Brizina (84 km au sud de la wilaya) le bus de transport de voyageurs a dévié de la route et s'est renversé a précisé la source.

Cet accident a fait 5 morts (quatre femmes et un enfant) sur place et 16 blessés dont trois dans un état critique, selon la même source qui a indiqué que 14 des blessés ont été trans-

férés vers le service des urgences médicales et chirurgicales de l'hôpital Mohamed-Boudiaf à El Bayadh, tandis que deux blessés ont été retenus dans la polyclinique médicale de la commune El Ghassoul pour recevoir les soins.

Les services de sécurité ont ouvert une enquête sur les circonstances de l'accident.

M. L./APS

Drame à Illitène (Tizi Ouzou)

Un bébé de dix mois tué dans un accident de la route

Un dramatique accident de la route a fait une très jeune victime jeudi après-midi peu avant la rupture du jeûne à Illitène dans la wilaya de Tizi Ouzou. Un bébé de sexe féminin âgé de 10 mois a trouvé la mort dans cet accident de la route survenu sur le chemin de wilaya n°253, jeudi après-midi, à hauteur du village Zoubga dans la commune d'Illitène (70 km environ au sud-est de Tizi Ouzou)

alors que son frère (4 ans), sa mère et son père (trentenaires) ont été blessés. Selon le chargé de communication du groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale, le capitaine Habib Dahou, il était près de 18 heures quand le conducteur du véhicule de marque Corrolla a perdu le contrôle avant de chuter dans un oued situé à plus de 150 mètres de la chaussée. La chute a été précé-

dée d'un dérapage à hauteur d'un virage situé à quelques mètres du domicile des victimes. Le bébé décédé a été éjecté au cours de la chute du véhicule avant de trouver la mort sur les lieux. Deux des trois blessés, le père et la mère, ont été évacués dans un état grave depuis la polyclinique d'Ilfheroune vers le CHU Nédir-Mohamed de Tizi Ouzou où ils ont été hospitalisés.

Hamid M.

Réseau de financement et de recrutement de terroristes

Arrestation d'un Marocain à Melilla

La Garde civile espagnole a arrêté vendredi à Melilla un homme d'origine marocaine et de nationalité danoise pour implication dans un réseau de financement, de recrutement et d'envoi de terroristes dans les zones de conflit en Syrie, a indiqué le ministère espagnol de l'Intérieur dans un communiqué. Le détenu âgé de 40 ans procédait également au recrutement de terroristes parmi les citoyens danois, allemands et espagnols, souligne la même source qui

explique que la personne arrêtée se servait d'un réseau d'entreprises au Danemark pour le transfert d'argent destiné au financement du réseau international de recrutement des terroristes au profit des groupes terroristes comme Daesh et Aqmi (al qaïda au Maghreb islamique). Le réseau des entreprises compte selon les enquêtes, une vingtaine d'entreprises différentes, ajoute la même source qui précise que les enquêteurs tentent encore de déterminer l'étendue

de ce qui se cache derrière ce réseau de sociétés, l'identification des profils des réseaux sociaux et les activités spécifiques liées à l'envoi de terroristes dans les zones de conflit ou ils auraient pu participer. Depuis le 26 juin 2015, date à laquelle le ministère de l'Intérieur espagnol a porté à quatre le niveau d'alerte terroriste, les forces de sécurité ont arrêté 173 terroristes dans 1218 opérations effectuées en Espagne et à l'étranger.

Slim N.